

POUR L'ENVIRONNEMENT, le DÉPARTEMENT agit !



AIDE HABITAT DURABLE - Plan Habitat 2020

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE

ATTENTION : Avis obligatoire de l'Espace INFO >ÉNERGIE

Nom, prénom du demandeur de l'aide :

Nom, prénom du conjoint :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

E-mail :

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA PRÉSENTE DEMANDE :

- La fiche technique (au verso) pour l'installation de générateur photovoltaïque (à remplir avec l'entreprise),
- Deux devis contradictoires d'installateurs RGE⁽¹⁾ dont un signé par vous-même,
- Une copie complète de la déclaration de travaux ou de la demande de permis de construire incluant les capteurs solaires,
- Deux photographies, dont une avant implantation des panneaux et une simulation avec implantation des panneaux,
- Un plan de cadastre avec indication prévisionnelle des panneaux et de leur orientation,
- Les copies intégrales du dernier avis d'imposition sur le revenu de tous les occupants du logement, de la dernière taxe d'habitation et de la dernière taxe foncière (si acquisition récente, attestation notariale d'achat),
- Un RIB ou un RIP.

⁽¹⁾ liste des installateurs RGE disponible sur www.faire.gouv.fr/trouvez-un-professionnel

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je, soussigné(e) :

- sollicite, conformément à la fiche technique au verso et aux devis joints, une Aide Habitat Durable pour l'installation de générateur photovoltaïque,
- certifie l'exactitude de tous les renseignements indiqués,
- **m'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit déclaré complet** (date du courrier accusant réception du dossier complet par le Département de Saône-et-Loire),
- certifie, sur l'honneur, être en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur, notamment sociale, fiscale et environnementale.

Signature

Fait à

le

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex

FICHE TECHNIQUE

POUR L'INSTALLATION D'UN GÉNÉRATEUR PHOTOVOLTAÏQUE

ADRESSE DU LOGEMENT OÙ SERONT RÉALISÉS LES TRAVAUX

Nom, prénom :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Mobile :

Nombre d'habitants dans le logement :

CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT EXISTANT

Année de construction du bâtiment :

Surface habitable chauffée : m²

Mode de chauffage : électricité gaz naturel

propane bois fioul pompe à chaleur

chaudière biomasse

autre :

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU GÉNÉRATEUR PV

Puissance totale installée : kWc

Surface des panneaux : m²

Production électricité estimée annuelle : kWh

Orientation : ° par rapport au Sud (positif vers l'ouest)

Inclinaison : ° par rapport à l'horizontal

Implantation des capteurs :

en intégré toiture en sur-toiture en toiture terrasse

en auvent autre :

auto consommation totale auto consommation avec

revente surplu revente totale

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

COÛT DE L'INSTALLATION - (ne faire figurer que les composants de la centrale photovoltaïque)

ÉLÉMENTS DU DEVIS :

Montant : € HT

T.V.A. : €

TOTAL : € TTC

Aide Habitat durable du Département de Saône-et-Loire : 500 €/kWc

PRÉVISION DE PROGRAMMATION :

Date de début des travaux :

CRITÈRES À RESPECTER

- certification RGE de l'installateur pour la pose de générateur photovoltaïque,
- les capteurs devront être correctement insérés architecturalement et implantés sur la structure d'un bâtiment : en surimposition ou intégrés au bâti sur des ouvrages existants ou des bâtiments neufs. Une perte de performance maximale de 20% par rapport à la solution optimale sera tolérée.

Cette demande est à compléter et à renvoyer, accompagnée du devis et des pièces obligatoires, à l'adresse ci-dessous :

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

MDHL – ADIL 71

94 rue de Lyon – CS 20440 – 71040 MACON Cedex